



MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC

## AVIS PUBLIC

### Modification de la date de la séance du conseil municipal de décembre

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil a modifié la date de la séance du conseil municipal de décembre. En conséquence, la séance devant être tenue le lundi 1<sup>er</sup> décembre sera tenue le lundi 15 décembre.

La séance aura lieu à 19 h 30 à la salle du conseil municipal Benoit Côté (94, rue Principale).

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **18 novembre 2025**.

Stéphanie Gaudreau  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal du 11, rue Industrielle et sur le site web de la Municipalité de Saint-Apollinaire.

Tel que prévu au *Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics* (numéro 835-2018) adopté le 13e jour d'août 2018 par le conseil municipal, je Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie par la présente, avoir affiché le présent avis public concernant la séance du conseil municipal du 15 décembre 2025 sur le site Internet de la Municipalité le 18 novembre 2025.

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **18 novembre 2025**.

Stéphanie Gaudreau  
Directrice générale et greffière-trésorière